

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 02 avril 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 26/03/2019

Présents : 21

Dont Présents non votants : 0

*L'an deux mille dix-neuf et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Représentés : 1

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Jérôme ROGER

Votants: 22

Pour: 22

Contre: 0

**Représentés:** Luc SALLES par Marie-Aline EDO

Abstentions: 0

**Présents non votants :**

**Excusés:** Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

**Absents:**

Objet: Décision Modificative n° 1

Afin d'ajuster les comptes sur le résultat de fonctionnement du compte administratif 2018, il convient d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		67 699.00
647	Autres charges sociales	67 599.00	
65888	Autres charge diverses de gestion courante	100.00	
<b>TOTAL</b>		<b>67 699.00</b>	<b>67 699.00</b>

Le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à voter les transferts de crédits indiqués, ci-dessus, et à signer tous documents relevant de cette décision.

Le comité syndical après en avoir délibéré autorise le Président à transférer les crédits indiqués et à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Babeau-Bouldoux le 2 avril 2019

Le Président,  
Jean ARCAS



## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 02 avril 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 26/03/2019

Présents : 21

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 1

Votants: 22

Pour: 22

Contre: 0

Abstentions: 0

*L'an deux mille dix-neuf et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Jérôme ROGER

**Représentés:** Luc SALLES par Marie-Aline EDO

**Présents non votants :**

**Excusés:** Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

**Absents:**

Objet: Décision Modificative n° 2

Afin d'ajuster les comptes, il convient d'approuver la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT		DÉPENSES	RECETTES
20422	Privé : Bâtiments, installations	46 668.28	
001	Solde d'exécution section d'investissement		46 668.28
<b>TOTAL</b>		<b>46 668.28</b>	<b>46 668.28</b>

Le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à voter les transferts de crédits indiqués, ci-dessus, et à signer tous documents relevant de cette décision.

Le comité syndical après en avoir délibéré autorise le Président à transférer les crédits indiqués et à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Babeau-Bouldoux le 2 avril 2019

Le Président,  
Jean ARCAS

